

Créée par l'Union des poètes & Cie,

# La charte

*des poètes & Cie*

La charte des poètes & Cie présente les repères de base utiles au poète dans ses relations avec les éditeurs, les médiateurs et autres organisateurs de manifestations.

Elle se donne pour objectif de rappeler quelques principes que le poète aménagera en fonction des situations concrètes dans lesquelles il se trouvera. C'est dire qu'elle ne propose pas de règles impératives. Nous espérons qu'avec le temps, la Charte des poètes réussira à s'imposer pour représenter légitimement un socle commun où se retrouveront les poètes, les éditeurs de poésie, les médiateurs et les organisateurs de manifestations poétiques.

La charte est adressée à tous les adhérents.

Si vous souhaitez la recevoir, n'hésitez pas à nous rejoindre en nous retournant le bulletin d'adhésion ci-après.

Paul de BRANCION, Président  
Brigitte GYR, Vice-Présidente  
Mathias LAIR, Secrétaire Général

## APPEL AUX POÈTES

COMITÉ DE SOUTIEN :

Bernard NOËL, Jacques DARRAS, Lionel RAY, Philippe BECK, Valérie ROUZEAU

Il nous semble nécessaire de faire appel à tous les poètes pour qu'ils se rassemblent dans l'**UNION DES POETES & C<sup>ie</sup>**

**La poésie est menacée...**

- par son petit chiffre d'affaire : moins de 0,4% du CA des éditeurs adhérents au SNE
- par sa difficulté à trouver des circuits de distribution et diffusion solides et pérennes
- par sa difficulté à trouver des libraires investis dans sa promotion active auprès du public
- par la fragilité de ses lieux de diffusion (maisons de poésie)
- par sa quasi absence dans les medias de référence ; par la remise en cause régulière des soutiens institutionnels
- par une méconnaissance générale de sa forme vivante, aujourd'hui

**... pourtant la poésie est vivante**

- l'activité éditoriale foisonne, réalisée le plus souvent par des personnes qui ne peuvent en vivre
- les rencontres et manifestations poétiques sont multiples
- les poètes sont nombreux mais leur singularité essentielle les rend naturellement rétifs à toute organisation

**Les poètes doivent unir leur voix pour défendre la poésie**

**REJOIGNEZ L'UNION DES POÈTES & C<sup>ie</sup>,**

**UNION DE TOUS CEUX QUI - FORCENÉS DES MOTS -**

**ÉCRIVENT, Promeuvent ou défendent des textes inclassables pour :**

- promouvoir et défendre la poésie vivante dans toutes ses composantes, sans exclusive
- représenter et prendre la défense des poètes auprès des diverses instances concernées (pouvoirs publics, organisations diverses, médias...)
- agir pour :
  - soutenir la création poétique et maintenir une production éditoriale et une diffusion indépendantes
  - développer la lecture de la poésie

Paul de BRANCION, Président  
Brigitte GYR, Vice-Présidente  
Mathias LAIR, Secrétaire général

*Créée en septembre 2012, l'Union des Poètes & C<sup>ie</sup> rassemble aujourd'hui de nombreux adhérents, parmi lesquels Antoine Emaz, Jean-Pierre Faye, Jean Louis Giovannoni, Françoise Han, Eduardo Manet, Bernard Noël, Lionel Ray. Elle est saluée par la MEL, le Pen Club, le Printemps des poètes, le Marché de la Poésie, la Fédération des maisons de la poésie...*